
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bonne après-midi, bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel du groupe de travail du budget et des finances des opérations, le jeudi 1^{er} juillet 2021 à 19 h UTC.

Sur notre appel aujourd'hui, nous avons Holly Raiche, Sébastien Bachollet, Ricardo Holmquist, Eduardo Diaz. Nous avons reçu les excuses d'Olivier Crépin-Leblond, Justine Chew et Dave Kissoondoyal.

Du côté du personnel ICANN nous avons Silvia Vivanco, Becky Nash, Victoria Yang, Alex Morshed, Claudia Ruiz et moi-même Devan Reed qui vais gérer l'appel.

Pour rappel, gardez votre micro éteint quand vous ne parlez pas afin d'éviter les bruits de fond et assurez-vous de dire votre nom au moment de prendre la parole.

Nous avons le service de transcription en direct aujourd'hui, nous avons partagé le lien sur le chat pour que vous puissiez y accéder. Sur ce, Holly, je vous cède la parole.

HOLLY RAICHE : Merci Devan. Bonjour à tous et bienvenue à l'appel d'aujourd'hui sur le groupe de travail consacré aux opérations aux finances et au budget.

Sur notre appel aujourd'hui nous avons 3 points principaux. D'abord Becky nous parlera des initiatives opérationnelles, c'est l'un des éléments qu'elle a conçu dans le cadre du processus d'élaboration du budget. On en a un peu discuté au cours des appels derniers et il est

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

important que nous comprenions tous quelles sont ces initiatives et quelles sont les priorités de l'ALAC et de notre groupe en particulier par rapport à ces initiatives.

Par la suite, nous reprendrons la discussion que nous avons déjà tenue lors de notre réunion précédente, alors que Silvia Vivanco et Sébastien ont présenté la révision holistique qui débouche de l'ATRT 3. On discutera des étapes suivantes pour cette révision holistique ou intégrale.

Alors, je disais, nous allons commencer par Becky, puis nous allons voir le sondage qui a été circulé pour voir quels sont les sujets d'importance pour le groupe de travail parmi les initiatives opérationnelles. Nous discuterons des 5 sujets principaux, et puis nous allons céder la parole à Sébastien pour voir les prochaines étapes.

Ceci étant, nous allons céder la parole à Becky Nash, vice-présidente de planification de l'ICANN qui nous parlera des initiatives opérationnelles. Elle nous expliquera ce qu'elles sont et comment elles contribuent au processus d'élaboration de l'ICANN.

Becky, c'est à vous.

BECKY NASH :

Merci beaucoup Holly. Je veux m'assurer que vous m'entendez correctement, est-ce bien le cas ?

VICTORIA YANG :

Oui, tout à fait Becky, et on vous voit à l'écran ainsi que votre présentation.

BECKY NASH :

Merci Victoria. Merci Holly de nous avoir invités aujourd'hui avec l'équipe de planification qui est incluse dans le département planification et l'équipe des finances.

Ce qui veut dire que moi-même, Victoria Yang et Alex Morshed sommes là de l'équipe principale. Désolée si j'ai oublié de nommer quelqu'un du personnel qui est connecté à cet appel.

À la demande de Holly, nous sommes là pour vous présenter une vue d'ensemble des initiatives opérationnelles adoptées pour les exercices fiscaux 2021 à 2028.

Je vais donc passer à la diapositive suivante.

Je demanderai à Victoria et Alex de bien vouloir intervenir s'il y a des questions, s'il y a des mains levées, comme ça je ferai une pause.

Alors je vous présente un peu le contexte du processus de planification. Voici un aperçu des éléments qui composent la planification stratégique.

Le département de planification est responsable de la coordination, la facilitation et la publication de la planification stratégique [inaudible], planification opérationnelle, la planification financière ensemble avec l'équipe des finances. Et, parmi nos objectifs, nous comprenons également les rapports par rapport à l'état d'avancement des travaux.

Nous travaillons à l'amélioration des processus liés à la planification stratégique et à l'avenir nous aurons l'occasion de discuter avec des membres de la communauté comme vous par rapport à notre feuille de route.

Passons au plan opérationnel lui-même. Voici la diapositive que nous présentons chaque année, où nous montrons la structure de la planification et de notre plan opérationnel.

Ici, vous avez une présentation rapide de la structure des plans opérationnels. Et aujourd'hui nous allons nous pencher sur les initiatives opérationnelles.

Je dis cela pour souligner le fait que le plan opérationnel a pour but de décrire les activités que l'organisation ICANN entreprendra dans le but de faciliter le plan stratégique adopté.

Tout le travail de l'organisation est au service de la mise en œuvre de son mandat et de ses opérations et tout cela est compris dans le plan opérationnel qui est organisé en deux grands chapitres, à savoir les activités fonctionnelles, autrement dit [34] groupes fonctionnels réunis autour de 5 groupes de services principaux, et il s'agirait alors des activités principales de l'organisation qui sont soit des activités de soutien ou qui sont nécessaires pour qu'une organisation puisse fonctionner. Par exemple du travail comptable, du travail sur les taxes. Et il y a également la responsabilité de mettre en œuvre la mission et le mandat de l'ICANN et les activités qui y sont liées. Par exemple les activités liées aux fonctions IANA ou autre. Il y a par ailleurs les initiatives opérationnelles qui représentent le gros du travail, qui soutient les objectifs stratégiques identifiés dans le plan stratégique lui-même.

Voilà donc la structure que nous souhaitons présenter. Je vais maintenant diviser la partie suivante des informations en 4 diapositives.

Ici on a un récapitulatif de toutes les initiatives opérationnelles où nous avons inclus l'objectif de chacune des initiatives. C'est-à-dire c'est l'objectif de chacune des initiatives opérationnelles tel qu'il est présenté dans le plan opérationnel. Suivant le niveau d'interaction qu'on aura pour nos discussions, on pourra vous présenter un lien pour que vous voyiez le plan opérationnel. Je vais demander à Victoria de la faire – et si je ne me trompe c'était également partagé dans l'ordre du jour – pour que vous puissiez voir l'intégralité du plan opérationnel. Mais je voulais commencer par un petit aperçu des initiatives opérationnelles. Donc les deux diapositives suivantes comprennent ces informations.

Et puis nous avons l'état d'avancement du travail pour l'exercice fiscal 2021, autrement connu comme FY21.

Hier, le 30 juin, était la dernière journée de l'exercice fiscal 2021 pour l'ICANN. Et, à partir d'aujourd'hui, nous passons à une nouvelle année d'exercice fiscale. L'exercice fiscal 2021 a duré du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

Aujourd'hui nous parlons du plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2022 dont le premier jour est aujourd'hui. Il a été accordé suite à une consultation publique qui s'est tenue il y a un certain temps, plus tôt dans l'année civile 2021.

Alors, parmi les initiatives opérationnelles nous avons le soutien de l'évolution du système de serveur racine au premier chef. La numérotation que nous avons suivie ici correspond à la numérotation du plan opérationnel. L'objectif de tout ce plan est que l'ICANN continue à soutenir et collaborer avec les parties prenantes clef pour garantir

l'opération sécurité et résilience du système de nom de domaine et de sa zone racine pour la communauté internet global.

On me dit dans le commentaire que le titre de toutes les diapositives dit exercice fiscal 2022, FY22, et c'est correct, il s'agit du plan opérationnel pour l'exercice fiscal 2022.

Ces mêmes initiatives opérationnelles étaient présentes dans le plan pour l'exercice fiscal 2021. Donc dans les diapositives qui apparaissent en vert, vous voyez l'état d'avancement que nous avons déjà présenté lors de nos derniers séminaires en ligne. J'espère avoir répondu à la question, Sébastien. Donc si vous avez des commentaires, faites-le-nous savoir, bien sûr.

Victoria, vous levez la main ? Allez-y.

VICTORIA YANG :

Oui, je voulais dire que l'initiative opérationnelle dure 5 ans étant donné qu'il s'agit d'initiatives qui sont tirées du plan stratégique quinquennal. C'est-à-dire qu'on parle ici des exercices fiscaux 2022 à 2026. Années pour lesquelles sera en vigueur le plan quinquennal. Les initiatives opérationnelles sont conçues à la base pour les exercices fiscaux 2021 à 2025. Ce qui veut dire que les initiatives opérationnelles sont censées être complétées d'ici l'exercice fiscal 2025.

Pour cette diapositive [spécifique] Sébastien, vous avez tout à fait raison. Si nous comptons être strictes par rapport au titre on devrait parler des initiatives opérationnelles exercice fiscal 2022 à 2026.

Les deux diapositives qui suivent sont les livrables particuliers pour l'exercice fiscal 2022. Mais ces initiatives durent pendant plusieurs années.

BECKY NASH :

Merci pour cette explication. Oui, alors, je voulais vous demander, par rapport au processus que vous voulez suivre pour passer en revue chacune de ces initiatives opérationnelles. Je me disais qu'on pouvait voir ces deux diapositives opérationnelles et passer directement au plan opérationnel si vous êtes d'accord, étant donné que le plan opérationnel contient des informations beaucoup plus détaillées concernant les résultats cibles, les jalons, etc.

Oui, merci de le confirmer Holly.

Alors, je parlais à l'instant des premiers rangs qui apparaissent sur cette diapositive. Les initiatives sont dans l'ordre pour que l'on puisse suivre un ordre. Ça ne correspond pas à une priorité.

Victoria, vous levez toujours la main, est-ce une nouvelle demande de prise de parole ? D'accord, merci, aucun problème. J'ai un petit écran aujourd'hui, il n'est donc pas très facile pour moi de voir les mains levées.

Donc nous avons ensuite l'amélioration de l'écosystème du DNS et cette initiative opérationnelle englobe les efforts pour comprendre les documents et pour améliorer l'état de préparation en cas d'urgence de l'ICANN et d'autres acteurs dans l'écosystème du DNS. Donc c'est très important, c'est très stratégique.

Nous avons également, et nous pouvons partager des listes de ces initiatives opérationnelles et de leur lien avec le plan stratégique. Je n'ai pas eu le temps de le faire, je n'ai pas eu beaucoup de temps pour me préparer, mais c'est quelque chose qui existe dans le plan. Nous avons un document Excel si cela peut vous être utile. Donc n'hésitez pas à me l'indiquer dans le chat si vous souhaitez que je vous l'envoie.

Ensuite, je crois que les deux autres composantes sont des efforts plus globaux, mentionnés par Holly, et qui sont importants pour l'ALAC. Donc faire évoluer et renforcer le modèle multipartite pour faciliter une participation diverse et inclusive dans l'établissement des politiques. Donc ici l'objectif c'est que la participation au travail d'élaboration des politiques des trois SO de l'ICANN et aux avis sur les politiques élaborés par les 4 [SI] soient bien représentées au niveau international. Et là vous avez les pages correspondantes pour le plan stratégique 2022 à 2026.

Donc cette initiative est très importante ; elle est suivie également par une initiative clef : faire évoluer et renforcer les processus de prise de décision de la communauté de l'ICANN pour assurer une élaboration de politique efficace. Donc cette initiative se concentre sur l'organisation d'un travail d'élaboration de politique efficace et opportun par les SO et par les avis des 4 AC. Le soutien des personnels a pour objectif d'élaborer et de documenter les changements et les améliorations aux procédures et processus de la communauté.

Je m'arrête là et je vous écoute si vous avez envie de faire des commentaires. J'avais déjà mentionné ceci en plus du fait que beaucoup de ces efforts appuient l'amélioration du système multipartite.

Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je voudrais bien comprendre quel est le lien entre ce dont on parle ici et le NSM, donc le modèle multipartite. Il y a différentes composantes du processus qui sont en dehors. Je ne sais pas si j'ai été clair. En fait j'aimerais savoir quel est le lien entre le modèle multipartite et ce que nous disons ici. Il y a 3 éléments qui ont été pris sur les 7 ou 9, je ne sais plus exactement quel était le nombre, donc dans le travail que nous faisons avec la communauté.

BECKY NASH : Oui, merci. Je crois que sur une base préliminaire, pour regarder les choses correctement, l'initiative opérationnelle, comme l'a dit Victoria, je pense que c'est utile de vous donner un peu de contexte. Donc ces initiatives opérationnelles, c'était vraiment les domaines de travail principaux du plan opérationnel qui devait soutenir le plan stratégique, plan qui est quinquennal. Donc dans le plan stratégique, l'amélioration du modèle et de la gouvernance du modèle multipartite, c'est un des objectifs stratégiques. À partir de là, il y a eu des efforts engendrés par l'ICANN pour améliorer le modèle multipartite.

Il y a également eu des recommandations de révision de la communauté qui sont également alignées avec différents aspects du modèle multipartite.

Et ensuite il y a l'initiative opérationnelle sur 5 ans, donc là vous avez le point et le 4 et les chiffres sont aléatoires, qui donc appuient les objectifs stratégiques.

Donc je vois que Victoria répond dans le chat. Donc les deux initiatives relatives au MSN sont dérivées des objectifs stratégiques et ensuite il y a des liens entre la piste de travail numéro 2 et les plans de travail MSN.

Victoria ?

VICTORIA YANG :

Oui, j'aimerais ajouter quelque chose. Il y a beaucoup de liens entre la piste de travail numéro 2, ces deux initiatives opérationnelles que l'on regarde, et le travail de l'évolution du modèle multipartite. Il y a énormément de liens.

Donc ces deux initiatives opérationnelles, l'histoire c'est qu'une fois qu'on a eu le plan stratégique les dirigeants de l'ICANN se sont rassemblés et se sont demandé : que pouvons-nous faire du point de vue stratégique pour vraiment répondre aux exigences de ce plan stratégique ? Et donc dans le cadre de ces initiatives, c'est donc le résultat et ce sont les grands projets à mettre en œuvre pour répondre aux exigences de ce plan stratégique.

Donc, dans le cadre de la gouvernance de l'ICANN, ces deux initiatives opérationnelles, relatives au MSN, sont dans la participation et la prise de décision. Et puis il y a un troisième point : la politique éthique.

Mais tout ceci découle de la gouvernance de l'ICANN.

Donc la piste de travail numéro 2, nous le savons tous, il y a 8 catégories de recommandations qui, pour certaines, sont relatives à la diversité, à la participation, mais ça c'était avant l'élaboration de 2021/2025. Donc

ceci vous montre à quel point il est important de regarder ce plan stratégique et financier pour 2021/2025.

Et, par rapport au plan de travail sur le modèle multipartite, ceci est basé sur 2021/2025, sur les initiatives opérationnelles, c'est ce que peut faire ICANN Org pour répondre aux exigences du plan stratégique.

Mais, en même temps, le modèle de gouvernance de l'ICANN, selon nous, devait impliquer la communauté, et donc c'est là que le plan de travail sur l'évolution du MSN a été mis en place, parce qu'il fallait que la communauté puisse dire ce qu'elle pensait par rapport aux objectifs stratégiques.

Donc le plan de travail du MSM est le résultat de cette analyse.

Donc ceci est lié, mais pas directement par rapport à ces deux initiatives opérationnelles.

Sébastien, je vois que vous avez la main levée.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, merci beaucoup. Je ne suis pas le seul dans ce groupe à être impliqué dans la piste de travail numéro 2 et dans l'ATRT3. Mon sentiment... Ou plutôt j'ai une question : comment est-ce que vous incluez dans ce travail ce qui a été effectué dans le cadre de l'ATRT3 et comment est-ce que les priorités sont définies au sein de l'équipe ATRT 3 et comment est-ce que les recommandations de l'équipe ATRT 3 sont prises en considérations ?

VICTORIA YANG :

Je pense que Becky a d'autres choses à dire sur les priorités, donc je lui donnerai la parole. Mais en ce qui concerne l'élaboration du plan opérationnel 21/25, dont découlent les initiatives que nous avons ici, il y a eu un processus de révision ATRT2, mais nous n'avions pas encore les recommandations définitives à l'époque.

Maintenant, les recommandations sont liées. Si vous allez à la page suivante, avec la planification des initiatives opérationnelles. Nous travaillons actuellement sur un cadre de priorités. Et ceci dans le cadre des initiatives opérationnelles.

En fait les délais ne sont pas alignés. Lorsque nous avons élaboré ces initiatives opérationnelles, les [16] ont été envoyés en 2019 pour commentaires publics, en mai ou en juin, donc c'était avant de finaliser le plan opérationnel 21/25. Donc en fait elles avaient déjà été mises en place avant que le plan ait été finalisé.

BECKY NASH :

Merci beaucoup Victoria et merci Sébastien pour cette question. Effectivement c'est très important.

Donc essentiellement, après l'adoption du plan quinquennal stratégique par le conseil d'administration, l'idée c'était d'adopter un plan opérationnel et un plan financier, donc un plan indépendant qui serait d'abord envoyé pour commentaires publics et ensuite adopté par le conseil d'administration avec le plan pour l'année fiscale. Plus le budget annuel.

Et, chaque année lorsqu'il y a commentaires publics, c'est là que les initiatives opérationnelles ou le plan de travail sur ces initiatives est publié pour commentaires publics.

Je sais que pour l'exercice 2022, de toute évidence, nous [inaudible] que c'était une année différente des autres années étant donné l'impact de la pandémie. Et j'espère qu'il est clair qu'il y a toujours une période de commentaires publics. Et donc les questions sont excellentes parce que, à l'époque de l'exercice 2022 du projet et de la période de commentaires publics, les recommandations de l'ATRT3 n'avaient pas encore été adoptées par le conseil et donc il n'y avait pas encore eu établissement des priorités dans le cadre du processus d'établissement des priorités pour la mise en œuvre.

Donc, dites-moi si c'est une réponse, si vous avez d'autres commentaires là-dessus ? Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci pour cette réponse, je voulais simplement dire à mes collègues de l'At-Large que c'est quelque chose dont il faudra qu'on discute.

Lorsqu'il y a eu la proposition ATRT3, et bien on ne peut pas attendre 1 an pour que ceci soit inclus dans le travail de l'ICANN, donc j'aimerais simplement soumettre ceci à la délibération lorsque nous parlerons de l'ATRT3.

Mais d'accord, merci pour cette réponse ; je comprends tout à fait comment ceci est produit et comment les choses fonctionnent. Donc merci. C'est vraiment très intéressant comme réponse.

BECKY NASH : Merci beaucoup. Et je vous dirais qu'à la fin de notre temps, je ne sais pas d'ailleurs combien de temps nous avons, donc si vous voulez bien me l'indiquer dans le chat, je vais présenter une demande à ce groupe, à Holly, parce que j'aimerais parler des priorités de planification. Et il y a également la consultation avec les responsables du groupe ATRT3. Donc ceci fait partie de nos demandes en termes de priorité de la planification.

HOLLY RAICHE : Merci Becky. Allez-y, continuez, et je crois que l'ordre du jour de cette réunion a été complètement modifié. Parce qu'on aimerait parler des initiatives opérationnelles et, apparemment, nous n'aurons pas le temps de regarder le questionnaire que nous avons fait. Donc je pense qu'il faudra peut-être reporter cette question du questionnaire pour la prochaine réunion. Mais donc ceci sera éclairé par les différentes initiatives opérationnelles. Donc je ne sais pas, à la fin de la présentation nous aurons peut-être 15 minutes de reste pour parler des initiatives dans le contexte des budgets à venir et parler de comment tout ceci est imbriqué. Donc vous avez encore à peu près 15 minutes.

BECKY NASH : Merci beaucoup. Donc, actuellement, nous en sommes à la ligne 5 : élaborer des politiques éthiques internes et externes et [inaudible] ou indiquer les liens vers la [inaudible] du plan stratégique. Et donc j'espère que la description, donc l'objectif – à la page 32 du plan quinquennal –

se concentre sur l'élaboration de politiques éthiques qui guident le comportement au sein d'ICANN Org et de la communauté.

Il y a une autre main levée ? Cheryl ? Allez-y.

HOLLY RAICHE :

D'accord, Cheryl dit sur le chat qu'elle va attendre que Becky finisse. Alors elle fera son commentaire une fois que vous aurez fini la présentation des initiatives opérationnelles.

BECKY NASH :

Alors, le point suivant c'est : promouvoir et soutenir un environnement concurrentiel pour le système des noms de domaine.

Ici, il s'agit de l'initiative qui comprend les activités de l'organisation ICANN au soutien d'un environnement concurrentiel dans le marché du DNS. Cela comprend la préparation pour le lancement des séries ultérieures de nouveaux gTLD. L'application des connaissances obtenues à travers la mise en œuvre de la série de 2012 et des révisions subséquentes ayant pour objectif d'évaluer les différents aspects du programme.

Nous l'appelons SuBpro en général, mais il s'agit d'une série ultérieure.

Cheryl, je vais m'arrêter là, si vous voulez prendre la parole.

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui, désolée, ça m'a pris 3 cliques de pouvoir activer mon microphone. Merci.

J'aimerais bien intervenir par rapport aux procédures pour des séries ultérieures, mais également je voudrais rebondir sur ce qui a été dit avant.

Holly, souvenez-vous de me redonner la parole après.

HOLLY RAICHE : Becky, allez-y, parce qu'on n'a vraiment pas de temps. Je pense que si on continue à avancer, on pourra prévoir d'avoir 5 minutes pour les questions à la fin.

BECKY NASH : D'accord. Alors, l'initiative opérationnelle suivante est celle de l'acceptation universelle. Le plan comprend un titre qui est un peu plus général, mais en tout cas ce programme comprend les initiatives de l'organisation ICANN vis-à-vis de l'acceptation universelle pour veiller à ce que toutes les applications et [inaudible] sur internet pour traiter tous les TLD dans tous scripts et les adresses email basées sur ces domaines de manière cohérente. L'acceptation universelle promeut le choix des consommateurs et fournit l'accès élargi aux utilisateurs finaux.

À suivre, l'évolution de la gestion de la zone racine. Il s'agit de l'initiative qui soutient un avancement continu de la plateforme de technologie utilisée pour fournir le service de gestion de la zone racine. Ce système gère le flux de travail des demandes de modification des clients, automatise beaucoup d'aspects de ces traitements et il garantit la qualité, l'exactitude et l'opportunité de processus. Cela est considéré comme étant lié aux fonctions IANA.

Sur la page suivante, nous avons tout premièrement le [inaudible] au personnel d'évaluer, de mettre en conformité, faciliter une participation améliorée à l'écosystème internet, qui se centre principalement sur la mission d'avoir un internet unique, mondialement interopérable et les plans de l'ICANN pour identifier où les discussions gouvernementales et intergouvernementales ainsi que les initiatives ont lieu, dans le but de déterminer où l'ICANN devrait participer dans le but de pouvoir aborder ces initiatives. Cela est vraiment très lié à l'équipe de participation des parties prenantes mondiales et des gouvernements. Sur le plan, tout est bien énuméré et cela comprend le plan opérationnel pour les 5 années.

Puis nous avons la participation ciblée pour améliorer la participation et l'engagement des parties prenantes gouvernementales et intergouvernementales à l'ICANN. Cette initiative opérationnelle se centre sur deux domaines : le travail avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales qui participent à l'ICANN à travers le GAC au processus d'élaboration des politiques, et, plus généralement qui travaillent avec les gouvernements et les OIG sur des questions au-delà de celles qui sont adressées à travers les processus d'élaboration des politiques.

Judith pose une question par rapport à la différence entre les points 9 et 10. Cela répond à des aspects du travail qui soutient le plan stratégique.

Je vais donner la parole à Victoria pour qu'elle en parle.

VICTORIA YANG :

En fait le point 9 est censé voir où nous participons et avec quelles organisations gouvernementales et intergouvernementales nous

échangeons actuellement et nous évaluons l'efficacité de nos échanges avec ces groupes-là. En même temps, nous évaluons la possibilité de nous engager avec d'autres groupes pour être sûrs de bien participer là où il le faut lorsqu'il y a des discussions de politique et de réglementations qui ont un impact sur la mission de l'ICANN.

L'idée est donc de voir où nous sommes en contact avec les personnes avec lesquelles nous devrions être en contact et si ce contact est approprié ou pas.

Le point 10 est plus spécifiquement centré sur le GAC et les OIG pour voir comment améliorer l'efficacité de la participation des OIG et des gouvernements, que ce soit à travers le renforcement de compétences, d'autres formations, etc. Donc c'est plus spécifique.

BECKY NASH :

Et on a une question de suivi sur le point 11 également.

VICTORIA YANG :

Oui, le point 11 correspond au RGPD. À partir de l'adoption du RGPD, nous nous sommes rendu compte qu'il faut que l'on fasse un suivi de l'adoption de toutes les lois et réglementations qui pourraient avoir un impact sur notre travail.

Nous avons commencé par les informations en 2018, mais à l'époque c'était plus manuel et on intégrait toutes les informations sur un tableau. Or, l'idée à présent est d'être plus efficace, d'avoir un processus avec la communauté, avec le conseil, pour voir qui et comment est en train de faire la collecte de ces données et à quel niveau nous devrions

estimer les informations, voir à quel niveau nous devrions être alertés et commencer à prendre des mesures pour atténuer ces impacts.

Alors, ça fait partie du processus de participation et l'idée est de pouvoir nous engager avec ces processus au bon moment et d'évaluer si nous pourrions avoir un système plus intelligent qui nous permette de faire le suivi, que ce soit manuellement ou automatiquement, mais pour avoir ces informations un peu plus systématisées

Notre service de participation des parties prenantes mondiales est à ce rapport en ce moment et publie sur le site web de l'organisation ICANN. On suit donc l'évolution et l'amélioration de tout cela.

Donc ça fait partie du suivi et du processus pour voir comment être plus [intelligent] au niveau de ce travail.

Donc c'est lié avec le plan stratégique et ça fait partie des objectifs qui ont été adoptés pour les exercices fiscaux 2022/2025 et en lien avec la mission de l'ICANN pour être sûr que l'internet soit interopérable.

Et je veux m'assurer que pour l'ALAC et pour toute la communauté, les groupes qui participent cette année au travail de planification pour l'exercice fiscal 2023 puissent avoir une indication de tendances pour le plan stratégique qui était fondé sur ce qui avait été soulevé comme tendances stratégiques avant ce développement. Et nous avons suivi le même processus l'année dernière, mais c'était limité en vertu de la pandémie. Et nous avons des objectifs stratégiques. Or, il est intéressant de voir l'évolution de ces tendances liées aux différents secteurs de planification stratégique.

Donc ces trois secteurs soutiennent à présent ces objectifs stratégiques que nous venons de discuter.

Le point suivant est intéressant et pourrait être un peu plus court, donc on pourra passer aux questions après.

Point numéro 12 : formaliser le modèle de financement de l'organisation ICANN et améliorer la compréhension des indicateurs [inaudible] des noms de domaine au long terme. Il s'agit d'une initiative pour garantir que la durabilité de l'ICANN au long terme et [l'objectif stratégique] [Inuaidible] et c'est lié au contexte du marché surtout. Donc la clef ici est de fournir une base solide pour les projections de finances à l'avenir. Et, bien sûr, ça a énormément d'attention, ça l'avait déjà au moment où la pandémie a commencé parce qu'à l'organisation ICANN on n'était pas sûr de quel allait être l'impact, comme nous l'avons dit dans nos séminaires web, pour les prévisions financières.

L'idée est toujours de [inaudible] financière à plus long terme.

Ici nous avons les recommandations du conseil d'administration. Cette initiative opérationnelle est bien sûr liée aux groupes de travail intercommunautaires liés aux produits des ventes aux enchères des nouveaux gTLD. Et cette initiative, ensemble avec celle des procédures pour des séries ultérieures de la page précédente, était autofinancée parce qu'il y avait différentes sources de financement qui étaient toujours en appui des objectifs stratégiques.

Ensuite, le point 14, c'est nous. Planification à l'ICANN. Donc initiative opérationnelle que le département de planification lit pour s'assurer d'une bonne planification des activités de l'ICANN, qui permet d'assurer

une durabilité financière à long terme de l'ICANN et assurer qu'ICANN Org est redevable au public dans ses activités de supervision.

Donc ceci est à la page 59 et il y a plusieurs domaines de planification, entre autres le cadre de priorité de la planification dans le cadre du cycle de planification annuel. Et c'est un projet qui, également, appuie d'autres initiatives qui sont focalisées sur les priorités, mais c'est un projet que nous aimerions vraiment revenir pour vous le présenter de manière plus détaillée, dans le cadre d'un atelier. Parce que c'est un projet assez important.

Et, ensuite, les réserves de l'ICANN. Donc ceci est important pour la durabilité financière à long terme. Je sais que beaucoup vous êtes impliqués et vous appuyez la stratégie de réapprovisionnement du fonds de réserve qui a été lancé il y a plusieurs années. Et il est important qu'ICANN Org soit redevable au public, cela fait partie de la supervision des fonds publics de l'ICANN. Et donc les réserves doivent continuellement être établies et entretenues de manière cohérente avec la complexité et les risques de l'environnement de l'ICANN.

Le réapprovisionnement du fonds de réserve a atteint le fonds minimal qui avait été établi dans le cadre de cette stratégie sur le fonds de réserve. Je me souviens que beaucoup d'entre vous avaient participé aux commentaires là-dessus. L'idée c'est vraiment de nous assurer de bien surveiller les choses pour nous assurer que l'ICANN ait des réserves appropriées tout en gérant les flux disponibles dans un objectif de durabilité financière à long terme.

Donc voilà, ceci vous donne un petit peu un aperçu général des initiatives opérationnelles. Je vais m'arrêter ici et demander à Holly si

elle souhaite passer aux questions/réponses. Je ne sais pas si cela vous est utile dans le cadre de ce que votre groupe de travail effectue.

HOLLY RAICHE : Deux choses. Oui, c'est très utile. Nous n'avons plus beaucoup de temps, malheureusement, et je crois que la meilleure chose à faire c'est que j'ai une question, non pas là-dessus, mais sur la planification, parce que normalement tout ce qui est processus budgétaire, nous commentons dessus. Donc quand est-ce que cette période de commentaires publics aura lieu pour l'exercice 2022/2023, donc le prochain budget ?

BECKY NASH : Merci beaucoup. Je vais laisser Victoria faire un commentaire sur le calendrier pour le processus de planification de 2023. Donc on pourrait peut-être, Victoria, des fonctions IANA et de l'ICANN en général.

HOLLY RAICHE : Non, simplement, je voudrais juste savoir quand est-ce que nous devons prévoir de commencer à discuter. Je ne sais pas si c'est au mois de juillet ou août, juste pour avoir une idée.

BECKY NASH : Merci pour cette question. La période de commentaire public pour les fonctions IANA, sur la base des recommandations de la transition [UASG] avec le gouvernement américain, donc les dates de commentaires publics pour l'ICANN en général également, donc est-ce que vous pouvez me dire, Victoria ?

VICTORIA YANG :

C'est début septembre. Donc c'est la première étape, Holly.

Nous aurons un webinaire sur le plan opérationnel, les priorités des fonctions IANA et donc nous nous assurerons de trouver un horaire qui correspond aux différents fuseaux horaires, je sais que Cheryl nous demande de faire attention à ça. Donc il y aura deux webinaires. Je crois que ce sera fin juillet.

Donc il y aura la rédaction du plan. Et pour les fonctions IANA ce sera en septembre et la période de commentaires publics pour l'ICANN de manière globale avec toutes ces initiatives opérationnelles et toutes les activités fonctionnelles, ceci sera mis en place début à mi-décembre, donc un peu plus tôt que l'année dernière. Si vous utilisez le calendrier de l'année dernière.

Nous aurons un webinaire avant la fin de l'année. Donc ce sera au moment des vacances pour beaucoup d'entre nous.

HOLLY RAICHE :

Très bien, donc on pourrait peut-être dire que fin juillet on pourrait, donc suivant le webinaire, nous organiser pour avoir une réunion. Ça veut dire que nous avons quelques semaines et nous avons encore une réunion pour les initiatives opérationnelles, mais ensuite, fin juillet, on pourrait avoir un webinaire. Donc on pourrait y réfléchir. Très bien.

Donc je crois qu'il nous reste 10 minutes pour les questions sur les initiatives opérationnelles. Est-ce que vous pensez que c'est plus utile pour bien comprendre les initiatives opérationnelles de faire les

diapositives qui vous restent ou est-ce que vous pensez qu'il est plus utile d'écouter des questions ?

BECKY NASH : Écoutez, je ferai comme vous voulez. Vous avez les diapositives, cela vous donne des idées un petit peu des différentes étapes par initiative opérationnelles.

HOLLY RAICHE : Becky, peut-être qu'on pourrait écouter les questions et si on a le temps, on reviendra aux grandes lignes.

Alors, y a-t-il des questions ?

Et bien, je crois qu'il n'y en a pas, ou plus. Vous avez à peu près 5 minutes pour ceci. Et ensuite Sébastien aura 5 minutes pour sa présentation. Et nous parlerons du questionnaire lors de la prochaine réunion. En tout cas, c'est très intéressant, merci.

BECKY NASH : Merci beaucoup Holly. Alors, sur cette diapositive, nous avons les grandes lignes de la progression par rapport aux initiatives opérationnelles. Donc encore une fois nous avons reçu votre feedback. Donc merci beaucoup Sébastien, tout à l'heure, de nous avoir mentionné qu'il s'agit du plan quinquennal et donc les différentes activités qui auront lieu par rapport aux initiatives opérationnelles sont constamment revues, débattues, donc tout ceci a pour objectif de répondre aux objectifs stratégiques du plan quinquennal.

Donc je vais souligner différents points ici. Donc appuyer l'évolution du système de serveur racine, donc élaboration d'un prototype de système de surveillance du système de serveur racine, mise en place du système de distribution du serveur racine et d'autres étapes.

Je ne sais pas si on les passe en revue chacune, ou alors si vous avez des questions. Mais c'est ce que nous avons utilisé pour discuter de notre travail au sein des plans d'action ou des plans opérationnels qui ont été soulignés. Dans certains cas, c'est ce que nous prévoyons de faire, ces étapes, et dans d'autres cas, c'est des étapes qui ont été mises en œuvre.

HOLLY RAICHE :

Très bien. Y a-t-il d'autres questions là-dessus ? Parce que je crois que ça, on peut tout simplement le lire et ensuite revenir vers vous avec nos questions. Je pense.

Je ne vois pas de main levée. Cheryl ? Vous aviez une question pour la fin ?

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui. On peut peut-être laisser du temps à Sébastien pour son intervention sur un autre sujet, ça me va très bien.

HOLLY RAICHE :

Très bien. Ceci est très utile, donc j'espère qu'il n'y a pas d'autres questions. Peut-être que Claudia ou Devan pourraient nous dire si ces diapositives sont disponibles sur notre site pour notre discussion sur les

initiatives opérationnelles. J'espère que cela ne vous dérange pas, Becky, parce que ce serait vraiment très utile de les avoir à disposition.

S'il y a d'autres questions, est-ce que nous pouvons nous adresser à vous ?

BECKY NASH :

Oui. Tout à fait. Notre équipe, qui inclut donc moi-même, Victoria, Nathalie et toute l'équipe des finances, nous sommes là, vous pouvez tout à fait vous adresser à moi.

Et ce que je souhaitais souligner également, Holly, c'est que je sais que dans le cadre de ce classement, c'est un processus, et nous sommes là pour appuyer le travail de ce groupe et des autres groupes et comités. Mais nous avons remarqué qu'il y a eu une discussion sur les initiatives opérationnelles, mais également sur les activités fonctionnelles. Et ces activités fonctionnelles, je vous le rappelle, sont les fonctions des départements et donc il est plus difficile de les classer. Vous avez différents intérêts, mais c'est un petit peu différent.

Donc nous sommes très heureux que vous vous concentriez sur les initiatives opérationnelles qui, vraiment, ont pour objectif de correspondre aux objectifs stratégiques du plan stratégique.

HOLLY RAICHE :

Ha, je suis très heureuse de savoir que nous nous sommes bien concentrés sur ce qu'il fallait faire en termes de priorité pour notre groupe.

En tout cas c'était très utile. Merci beaucoup. Et donc nous vous enverrons des questions si nous en avons. Les diapositives seront disponibles sur l'ordre du jour.

Becky, est-ce que les gens peuvent s'adresser à vous directement ? Vous envoyer des questions par email ? Ou alors est-ce que vous préférez qu'on les rassemble et qu'on vous envoie toutes les questions ?

BECKY NASH :

Nous avons un email qui est dans le chat : planning@icann.org ou beckynash@icann.org, ça marche aussi. Nous rassemblerons tout ceci.

Merci énormément de nous avoir accueillis aujourd'hui, c'est très important dans le cadre de nos efforts de planification. Je l'ai déjà dit, nous souhaitons organiser un atelier, il y aura des webinaires publics également pour un petit peu réfléchir à toutes les priorités au niveau de la planification et je vous enverrai une note là-dessus aussi.

HOLLY RAICHE :

Ce serait très utile, merci beaucoup. Donc encore une fois, séance très utile, merci Becky, merci Victoria. Merci pour cette présentation très utile. Et Sébastien, c'est à vous. Donc nous allons sauter sur un point à l'ordre du jour, mais la prochaine réunion donc, nous en parlerons, il s'agit des résultats du questionnaire. Et donc nous parlerons de ce qui est important pour l'ALAC sur la base de ce qui aura été soumis dans le cadre du questionnaire.

Alors, maintenant j'ai demandé à Sébastien, je ne sais pas si vous avez participé aux dernières réunions, mais Silvia Vivanco nous a parlé d'une

recommandation dans l'ATRT3 qui était un appel à une révision holistique. Alors, est-ce qu'on pourrait faire apparaître les diapositives pour expliquer à quoi correspond cette révision holistique. Et j'ai demandé à Sébastien de le faire parce que le groupe souhaitait faire un suivi par rapport à ça, et j'ai demandé à Sébastien de nous dire quelles étaient les étapes suivantes pour l'ALAC, si nous souhaitons effectivement travailler davantage là-dessus.

Donc Sébastien si vous avez des considérations par rapport à cette révision holistique, j'apprécie.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Oui, merci beaucoup Holly. Je n'ai pas de considérations spécifiques, mais je pensais qu'il aurait été utile, il a été utile d'ailleurs d'avoir Steeve avec nous pour nous pousser un petit peu là-dessus.

Vous savez, l'équipe des responsables de l'ATRT, pour la moitié, sont des membres de l'At-Large. Quand je dis la moitié c'est simplement lorsqu'on compte les gens, mais lorsqu'on compte les gens qui travaillent, et bien nous sommes à 100 % une équipe At-Large pratiquement. Donc c'est quelque chose de très important et nous avons besoin du soutien de ce groupe et du soutien à la fois de l'ALAC et de l'At-Large.

En même temps, nous devons convaincre les autres groupes d'avancer là-dessus. La BC est avec nous, c'est une bonne chose. J'ai essayé de pousser le GAC à mieux comprendre ce que nous souhaitons faire, et il serait important d'avoir leur concours. Et après, il faudra sans doute passer à d'autres groupes et les convaincre également.

Mais ce que je dirais en premier, c'est que nous, nous 4 – je ne l'aurais pas dit, mais je pense pouvoir parler en leur nom – nous avons besoin de votre soutien. Il serait plus facile pour nous de dire : oui nous les 4 de l'ATRT 3 nous pensons, ou en tant que représentants de l'ALAC et de l'At-Large, nous souhaiterions faire avancer cette idée.

Alors, une des raisons c'est que, justement par rapport à ce qu'on a entendu, il me semble que c'est important. Ce qui est en dehors de l'ATRT3 ne peut pas attendre 1 an. Une des propositions de cette révision holistique, selon nous, c'était qu'il fallait la mettre en place à la fin de l'année, l'année civile je parle. Donc on est entre deux en termes d'exercice fiscal. Si on attend le mois de juin, c'est bien dommage.

Donc lorsqu'on regarde la décision du conseil d'administration, elle n'a pas pour but de mettre en œuvre la proposition, les recommandations de l'ATRT3, cette proposition a pour objectif de mettre en place un pilote, mais on ne peut pas le faire dans les délais que vous souhaitez. Donc cela veut dire qu'on s'éloigne des recommandations.

Et donc c'est une priorité de haut niveau de l'ATRT3. Donc il nous faut vraiment y travailler, en parler avec le conseil d'administration et les autres composantes de la communauté et pousser, essayer de voir comment nous pouvons mettre en œuvre tout ceci dès que possible. Même si cela ne fait pas partie du plan opérationnel pour l'année qui commence aujourd'hui.

Voilà, j'espère que c'est clair, sinon, je suis sûr que Cheryl m'aidera à éclaircir ce qui n'est pas clair.

HOLLY RAICHE : Merci Sébastien. Maureen, j'ai une question pour vous en tant que présidente de l'ALAC. Il y a au sein du groupe ATRT le désire d'aller plus loin et de mettre en place cette révision holistique. Mais comment est-ce que vous proposez donc d'aller vers l'avant ? Suite à la réunion avec Steeve [De Bianco] une des idées c'était de travailler sur le budget et de s'assurer qu'il y a un financement, un financement pour un pilote. Mais il faudrait voir exactement à quoi cela correspond, parce que Sébastien parle également du soutien des autres SO et AC. Donc est-ce que ceci, on pourrait le mettre à l'ordre du jour pour la prochaine réunion de l'ALAC ? Maureen ? Vous avez votre microphone éteint.

MAUREEN HILYARD : Sébastien fera partie de notre ordre du jour pour la réunion prochaine de l'ALAC. Alors pour le proche avenir de l'ALAC il a pensé à quoi suggérer.

Alors, Silvia, oui la révision holistique parmi les points à l'ordre du jour pour la prochaine réunion de l'ALAC, tout à fait.

SILVIA VIVANCO : Merci.

HOLLY RAICHE : D'accord. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires ? Autrement nous allons ajourner la réunion.

Y a-t-il des commentaires finaux ? Parce que pour la prochaine réunion, qui se tiendra d'ici 15 jours, je voudrais que l'on consacre presque toute la réunion à la discussion des résultats du sondage, sondage qui était

centré sur les priorités des gens par rapport aux initiatives opérationnelles et à notre manière de procéder à y travailler.

Alors je pense que la révision holistique peut être discutée dans le contexte de l'ALAC, ce qui serait très bien. Et donc pour la prochaine réunion du mois de juillet, on va travailler sur les séminaires en ligne qui porteraient sur le processus de planification.

Alors, prochaines étapes pour la révision holistique, cela est devenu une discussion de l'ALAC en général.

Et le prochain appel se tiendra à cette même heure d'ici 2 semaines. Silvia, est-ce que c'est possible ?

Y a-t-il des divers avant que l'on conclue cette réunion et que l'on se consacre complètement au sondage d'ici 2 semaines ?

Maintenant qu'on a discuté des initiatives opérationnelles, je pense qu'on peut discuter exclusivement de la révision holistique la prochaine fois. Alors, vous avez les diapositives de Becky qui sont déjà partagées à l'ordre du jour. Est-ce que vous avez des remarques finales avant de conclure ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Si vous me permettez ?

HOLLY RAICHE : Allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je ne sais pas quand se tiendra la prochaine réunion de l'ALAC, mais ce qui m'inquiète est le fait que nous n'avons qu'une possibilité de discuter d'une partie de cela avec le conseil d'administration avant le 10 juillet, donc d'ici 1 semaine. Ce sera la seule possibilité qu'on aura pour en discuter avec eux. Je ne sais pas ce que vous pensez ou ce qu'en pense Maureen, mais je pense que cette occasion ne devrait pas être ratée, on ne devrait pas non plus passer 1 heure à en discuter avec eux, mais ce que je veux dire c'est qu'il faut que l'on manifeste notre préoccupation vis-à-vis de sujet, que l'on puisse dire ce que l'on a à dire et que l'on puisse en faire le suivi avec le conseil d'administration, comme dans le cadre d'autres sujets qui devraient être repris avec le conseil d'administration suite à la réunion de l'ALAC.

Ce ne sont que mes idées bien sûr, cela vous appartient à vous et à Maureen d'en discuter.

HOLLY RAICHE : Merci Sébastien pour cette discussion, on en discutera avec Maureen.

Y a-t-il d'autres commentaires, des divers ? Non ?

Nous allons donc remercier tout particulièrement Becky et Victoria. Silvia, la prochaine réunion se tiendra d'ici deux semaines à la même heure ?

SILVIA VIVANCO : Oui, même jour de la semaine et même heure. Bien sûr, en attendant la confirmation du personnel pour vérifier qu'il n'y ait pas de chevauchement sur l'emploi du temps, mais ça devrait aller.

HOLLY RAICHE : Merci et merci à tous de votre temps. On se reparle d'ici deux semaines.

Bonne matinée, bon après-midi, bonne soirée et merci.

Merci et au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]